

Le 10 mai 2019,

Compte-rendu de la visite des lieux

Lieu : Port-de-Paix

REF : ITB/UNDP/HAI/19.0094

Travaux de réhabilitation du Centre d'Opérations d'Urgence du Département du Nord-Ouest (COUD)

Etaient présents pour les soumissionnaires

- 16 firmes

Etaient présents pour l'équipe des Opérations :

- 1 représentant (Unité des achats – PNUD)
- 1 représentant (du projet PNUD)
- 1 représentant (CTD Port-de -Paix)

Compte rendu de la visite de site

Objectif de la visite : Mise au point sur la fiche technique et le cahier des charges dans le but de faciliter une meilleure compréhension du cahier des charges par les soumissionnaires

Ordre du jour :

- Accueil des participants et propos d'ouverture
- Visite des lieux
- Mise au point sur les exigences de l'appel d'offres (fiche technique)
- Questions – réponses formulées par les potentiels soumissionnaires présents lors de la visite
- Clôture de la visite

Questions des participants :

1) Doit-on également faire des réparations au niveau de la toiture du bâtiment ?

Rép. : Non, cette partie n'est pas concernée

2) Aurions-nous une estimation des dommages des matériels électriques pour la réinstallation de la climatisation ?

Rep : oui

3) Existe-t-il un plan de distribution du bureau ?

Rep : Oui, le plan de distribution du bureau est inclus dans le dossier de publication

4) Est-ce que le contrat sera (ou pourra) être attribué à une ou plusieurs firmes de construction ?

Rep : Non. Le contrat sera attribué à un seul soumissionnaire comme indiqué dans le document d'Appel d'Offres. Cependant, **un soumissionnaire peut se mettre en coentreprise/consortium avec une autre entité pour soumettre une offre.**

5) Est ce qu'il serait possible d'effectuer une nouvelle visite avec un technicien pour la réparation des climatiseurs ?

Rep : C'est une possibilité puisqu'il y a des subtilités à prendre en compte dans cette partie. Il est important de nous envoyer une notification afin de coordonner la visite de concert le Responsable du Centre.

6) Pouvez-vous nous indiquer le lieu où le mur de soutènement sera placé ?

Rep : Le lieu pour la construction du mur de soutènement dans le cahier de charge ainsi que dans le plan (CF. Cahier de charge, page 5). **Un mur de soutènement d'environ 10 mètres de long, de 0.50 m d'épaisseur et d'1.50 m de hauteur soit construit à l'angle de la façade Nord/Nord Est de la clôture pour parer à un éventuel éboulement.**

7) Est - ce que la barrière est incluse dans le plan et dans le cadre de devis également ?

Rep : Oui, elle est incluse

8) Prière de préciser quel type de lampe d'éclairage qui sera utilisée ?

Rep : Ce sont des lampes solaires de 15 watts, de 2200 lumens chacune incluant les accessoires d'installation (braket, etc....)

9) Pour la clôture, aura-t-il -il des travaux de crépissage, enduisage et de peinture ?

Rep : Pour la clôture, on doit faire le rejointoiement pour la partie en blocs et une couche d'enduit pour les ceintures et les poteaux.

10) Pour la construction en Shelter, merci de préciser quels types de matériaux seront utilisés pour : la base, les panneaux de distribution, les panneaux externes, la toiture, le support du chatodo.

Rep : La base sera normalement en maçonnerie avec les semelles filantes, un radier. Les panneaux de distribution seront en blocs ainsi que les parements extérieurs. La toiture en tôle de meilleure qualité avec un faux plafond. Une partie de la toiture sera en dalle de béton sur la toilette de manière à permettre facilement l'installation du chatodo.

11) Est-ce que c'est à la charge des soumissionnaires de faire l'acquisition des matériaux puis l'assemblage ? Préciser les types de portes et fenêtres ?

Rep : Oui, c'est au soumissionnaire de le faire. Les portes seront en bois avec des protections en fer forgé pour celles de l'extérieur.